

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PIGUET GLOBAL FUND – INTERNATIONAL BOND (EUR), classe J (LU0493470909)

un compartiment de PIGUET GLOBAL FUND

Ce compartiment est géré par GERIFONDS (Luxembourg) SA

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

Recherche d'un rendement élevé tout en privilégiant la préservation du capital.

Politique d'investissement

Le compartiment investit au minimum deux tiers de ses actifs nets directement en titres de créance libellés en toutes devises, y compris des obligations convertibles classiques, des contingent convertible bonds et/ou des obligations à options/warrants et/ou des obligations à zéro coupons. Les obligations convertibles classiques et les obligations à options/warrants sont limitées à 25% des actifs nets alors que les contingent convertible bonds sont limités à 10% des actifs nets.

Les investissements directs et/ou indirects (via des OPCVM/autres OPC, y compris ETF) dans des titres de créance créés par titrisation d'actifs, comprenant, entre autres, des ABS (asset backed securities) et des MBS (mortgage backed securities), sont également autorisés pour un maximum de 10% des actifs nets.

Les titres de créance peuvent être émis par une société, un Etat ou une autre entité.

Les investissements en titres avec une notation inférieure à *investment grade* et en titres non notés ne dépassent pas 20% des actifs nets du compartiment. Le rating pris en considération est la meilleure note attribuée par une agence de notation de crédit reconnue.

Les investissements sont réalisés sans limitation d'ordre géographique, monétaire ou sectoriel.

Le compartiment peut investir au maximum un tiers de ses actifs nets en OPCVM/autres OPC (y compris ETF) obligataires, en OPCVM/autres OPC (y compris ETF) poursuivant d'autres stratégies d'investissement (obligations convertibles, mixtes), en produits structurés/certificats ayant comme sous-jacent des actions, des obligations/obligations convertibles ou des devises.

Le compartiment peut détenir des liquidités (dépôts, espèces), des instruments du marché monétaire et/ou des OPCVM/autres OPC monétaires jusqu'à 30% de ses actifs nets.

Le compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés dans un but de couverture et/ou de bonne gestion de son portefeuille.

Le compartiment est géré activement sans contrainte vis-à-vis d'un indice de référence.

La devise de référence du compartiment est l'euro (EUR). Les investissements peuvent être effectués dans des monnaies autres que celle de la devise de référence, sans limite de pourcentage par rapport aux actifs nets et sans que le risque monétaire soit nécessairement couvert.

L'investisseur peut demander la souscription, la conversion et le rachat de parts chaque jour ouvrable bancaire.

Les parts sont ouvertes aux investisseurs institutionnels. La souscription initiale minimum est de un million d'euro.

Il s'agit de parts de distribution. Les revenus et gains en capital sont distribués.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé → Risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur représente le risque de fluctuation de la valeur nette d'inventaire par part, et est susceptible de changer au cours du temps.

La catégorie la plus basse de l'indicateur synthétique ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Cet indicateur du risque a été déterminé sur base de la performance historique et simulée des 5 dernières années et ne saurait être considéré comme un indicateur fiable du profil de risque futur du compartiment.

Le compartiment investit dans des titres de créance d'émetteurs privés ou publics du monde entier, ce qui explique l'attribution de cette

catégorie de risque.

Plusieurs types de risques ne sont pas intégralement pris en compte par l'indicateur et peuvent influencer la valeur nette d'inventaire de la part :

- **Risque de crédit** : Le fonds investissant dans des obligations, les émetteurs pourraient ne plus être en mesure de rembourser intégralement l'emprunt.
- **Risque de liquidité** : Problèmes de liquidité sur les marchés financiers pouvant affecter les achats et ventes de positions du fonds.
- **Risque de contrepartie** : Problèmes d'une contrepartie face à ses obligations vis-à-vis du fonds pouvant influencer négativement sa valeur.
- **Risque opérationnel** : Défaillances dans les processus opérationnels pouvant influencer négativement la valeur du fonds.

Des informations complémentaires concernant les risques sont disponibles dans le prospectus du fonds accessible sur le site internet www.gerifonds.lu.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	1.50%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.17%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais sont utilisés pour le fonctionnement de la classe, y compris sa commercialisation et sa distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des taux maximums. Le pourcentage appliqué peut se révéler inférieur dans

certain cas. Votre conseiller financier ou distributeur peut vous renseigner sur les frais effectivement appliqués.

Cette classe de parts autorise la conversion en parts d'une autre catégorie du même compartiment ou en parts d'un autre compartiment, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité applicables. Aucune commission de conversion ne sera prélevée au titre de la conversion de parts.

Les frais courants reposent sur les chiffres de la période prenant fin au 31 décembre 2021 et peuvent fluctuer d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas les frais de transaction sur titres payés à des tiers, à l'exception des commissions d'émission et de rachat acquittées par le compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts d'autres fonds.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée « Dépenses à charge du fonds » du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.gerifonds.lu.

Performances passées

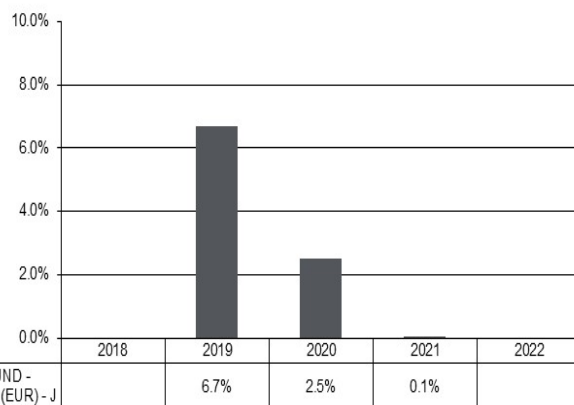
Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le compartiment a été lancé en 1997.

La classe de parts a été lancée en 2018.



Informations pratiques

Banque dépositaire

Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg.

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels ainsi que les prix les plus récents sont disponibles sans frais au siège de la société de gestion ou sur www.gerifonds.lu.

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Politique de rémunération

Les détails de la politique de rémunération actualisée de GERIFONDS (Luxembourg) SA sont disponibles sur le site internet www.gerifonds.lu. Un exemplaire papier est mis gratuitement à disposition sur demande.

Responsabilité

La responsabilité de GERIFONDS (Luxembourg) SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec

les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fiscalité

Le fonds est régi par la législation fiscale luxembourgeoise, ce qui pourrait avoir une influence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur en fonction de son propre domicile.

Informations spécifiques

PIGUET GLOBAL FUND est composé de plusieurs compartiments.

Le compartiment PIGUET GLOBAL FUND – INTERNATIONAL BOND (EUR) est composé de plusieurs classes de parts.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments. Par conséquent, les investisseurs n'ont droit qu'à la fortune et au revenu du compartiment auquel ils participent.

Les investisseurs sont autorisés à échanger tout ou partie de leurs parts d'un compartiment en parts d'une autre catégorie du même compartiment ou en parts d'autres compartiments, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité applicables. Des informations supplémentaires relatives à ce droit se trouvent dans le prospectus à la rubrique « Conversion ».

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

GERIFONDS (Luxembourg) SA est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.